

Du 10 au 17 juin

## 9 mois ferme pour un chef d'entreprise

**Le décompte :** Du 10 au 17 juin, **5** accidents mortels de travail et **12** graves.

**Source :** 157 alertes Google sur adresse mail et « Accident du travail : silence des ouvriers meurent », page twitter de Mathieu Lépine (@DuAccident). Une actu judiciaire pour cette revue ? 06 61 35 24 19

**L'actualité de la semaine :** **NOYANT DE TOURAINE :** Les pompiers sont intervenus ce dimanche 13 juin 2021 à Noyant-de-Touraine, près de Sainte-Maure-de-Touraine, pour porter secours à trois personnes en détresse dans une cuve. Intoxiquées avec un solvant, elles ont été transportées à l'hôpital. **MEXIQUE :** Près d'une semaine après la disparition tragique de sept ouvriers dans l'effondrement d'une mine de charbon, les corps ont été retrouvés ce vendredi. Ce genre d'affaire n'étant pas rare dans cette région du Mexique, la découverte des corps a vite pris une dimension nationale : le président l'a suivie de près, afin d'apporter son soutien aux familles des victimes. **BELGIQUE :** Ce vendredi matin, deux personnes qui travaillent dans une ferme d'Escanaffles ont respiré du gaz s'échappant du tas de lisier. Les pompiers sont intervenus rapidement mais le pronostic vital des deux personnes est engagé.

**Les marches du palais :** **CHERBOURG :** Jugé responsable de la mort de l'un de ses ouvriers, écrasé par un voilier en 2018 à Cherbourg, le chef d'entreprise a été condamné à 24 mois de prison dont 9 mois de prison ferme

**Les couleurs de l'égot :** **ALGUES VERTES :** En 2016, un homme de 50 ans est mort dans les Côtes-d'Armor alors qu'il faisait un jogging. Selon son épouse, son décès est lié aux algues vertes. Cinq ans après les faits, elle s'est confiée pour la première fois devant une caméra de TF1. **EUROPE :** Une centaine de villes françaises de plus de 2.000 habitants rejettent des eaux usées non conformes à la directive européenne. Leur assainissement n'ayant pas été mis en conformité malgré les demandes de la Commission européenne, cette dernière a saisi la Cour de Justice.





## Le décompte :

**AMT 139 AGT 242 AMEC 005 AGECE 012 ST: 12 COVID-19 01**

**AMT** : accident mortel de travail. **AGT** : accident grave de travail. **AMEC** : accident mortel en espace confiné ou à proximité.  
**AGECE** : accident grave en espace confiné ou à proximité. **ST** : suicide au travail-

**Le 11 juin** : **Article de la Voix du Midi, Accident mortel de travail** Un employé municipal de Montbrun-Lauragais est mort sur la voie publique, dans ce petit village de quelque 650 âmes, situé sur les coteaux du Lauragais, au sud-est de Toulouse. L'homme de 59 ans a été retrouvé inconscient dans son véhicule, après un malaise cardiaque. Un témoin a prodigué un massage cardiaque avant l'arrivée des secours. **Article de France 3 franche comté** : Un accident extrêmement grave et violent est survenu dans la matinée du jeudi 11 juin 2021. Vers 6h50, deux poids lourds de la société de transport de marchandises Mauffrey sont entrés en collision frontale sur la départemental D457, à Noidans-lès-Vesoul, dans l'agglomération de Vesoul. Deux hommes sont blessés, l'un est dans un état grave et a été hélicoptéré, l'autre est légèrement blessé et en état de choc. Le premier, au volant du poids lourd le plus endommagé, se serait vraisemblablement déporté sur la voie de gauche tandis que le deuxième véhicule s'est déporté au maximum, sans pour autant réussir à l'éviter. **Article de valeurs actuelles** : Un accident à l'entraînement. Alors que les policiers d'élite du Raid (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) étaient en entraînement de parachute, un des leurs s'est craché à la suite d'un problème technique, précise le Courrier Picard. L'accident s'est produit ce jeudi 10 juin vers 11h30 sur l'aéroport de Péronne-Estrées-Mons. L'aérodrome a donc été bouclé et les secours sont intervenus pour prendre en charge le policier âgé de 33 ans. Son parachute ne se serait pas ouvert, il n'aurait pas eu non-plus le temps d'actionner le parachute de secours car il était trop près du sol. Il se serait donc crashé sur le bout de la piste de l'aérodrome côté Est, près de l'usine Bonduelle. Le policier a été pris en charge par les pompiers et le SMUR de Péronne puis hélicoptéré par le SAMU d'Amiens. Il souffrirait de nombreux traumatismes notamment aux jambes. **Article de La montagne : Accident mortel de travail** : Un agriculteur de 52 ans est décédé jeudi 10 juin, vers 22 heures, sur la départementale 25, au niveau du lieu-dit « Les Vergnes », à Saint-Maurice-près-Crocq. L'homme était sur un tracteur qui s'est retourné. Il s'est retrouvé écrasé sous son engin. Il est mort, malgré l'intervention des pompiers (Crocq, Felletin, Mérinchal, Guéret) et du Samu. **Article d'Actu haut de Seine** : Une partie de l'autoroute A86 a été bouchée après un important accident survenu à la frontière entre Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) et Verrières-le-Buisson (Essonne). Deux conducteurs de camions ont été blessés, dont l'un gravement. Il a impliqué deux poids-lourds qui se sont « violemment tamponnés sur le flanc ». Le deuxième conducteur, gravement blessé, a été extrait de sa cabine par une équipe de désincarcération et a été conduit à l'hôpital en urgence absolue, une escorte de policiers à moto lui ayant ouvert la voie.

**Le 12 juin** : **Article de France 3** : L'agriculteur, âgé de 60 ans, était en train de faucher, la Métairie de la Provotais, à Corseul, dans les Côtes d'Armor. Son tracteur a soudain dévalé un fossé de 15 mètres, faisant plusieurs tonneaux. L'homme se trouvait coincé à bord de l'engin. Il souffre de nombreuses fractures et traumatismes. Les pompiers ont été alertés à 14h10 par le fils de l'agriculteur. Ce dernier a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de Saint-Brieuc. Son pronostic vital est engagé. **Article de Ouest France** : Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour secourir un homme grièvement blessé lors de travaux de manutention, ce samedi 12 juin, vers 16 h, à Louisfert, près de Châteaubriant, dans le nord de la Loire-Atlantique. Selon les secours, la victime s'est retrouvée coincée par le godet d'un chariot télescopique. L'homme, qui serait âgé de 55 ans, a été pris en charge par les pompiers et le Smur dans un état d'urgence absolue. Il a été transporté par les pompiers au CHU de Nantes.



Du 10 au 17 juin

Le 13 juin : [Article de Actupénit.com](#) : Ce dimanche matin, un policier d'Agen a été grièvement blessé par un individu qui s'est rebellé lors de son interpellation. Les faits se sont produits vers 5H30 ce matin quand deux individus ont été repérés par des policiers alors qu'ils lançaient des projectiles sur le commissariat. Les forces de l'ordre ont voulu les interpellier et sont partis à leur recherche. Ils seront repérés quelques mètres plus loin et interpellés mais il se sont sérieusement rebellés. Un policier a été grièvement blessé lors de l'intervention. Âgé de 36 ans, le fonctionnaire souffre d'une double fracture au genou et d'une fracture au fémur. Il a subi une opération en urgence cette après-midi à l'hôpital d'Agen. [Article de La nouvelle république](#) : Les pompiers sont intervenus ce dimanche 13 juin 2021 à Noyant-de-Touraine, près de Sainte-Maure-de-Touraine, pour porter secours à trois personnes en détresse dans une cuve. Intoxiquées avec un solvant, elles ont été transportées à l'hôpital.

Le 14 juin : [Article de France Bleu](#) : A Chamboulive en Corrèze, vers 13 heures 20. Deux personnes sont tombées d'un échafaudage, alors qu'elles travaillaient au niveau d'une toiture. Un homme a été transporté à l'hôpital de Tulle et l'autre victime, une femme dont l'âge n'a pas été précisé, a dû être emmenée en hélicoptère au CHU de Limoges. Un troisième homme qui travaillait sur le chantier a pu lui s'accrocher et éviter la chute d'une dizaine de mètres. Une enquête de gendarmerie a été ouverte pour établir les circonstances de cet accident. [Article du Figaro](#) : Strasbourg : un passager blesse grièvement un agent de sécurité de la gare ; Informé par l'agent de sécurité que la traversée des voies n'était pas autorisée, un homme, connu des services de police, lui a alors lancé des pierres, le touchant à la tête. L'agent de sécurité s'est vu prescrire 5 jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Le 15 juin : [Article de RTL](#) : Un jeune homme de 25 ans, ouvrier agricole de profession, a eu le bras arraché par une ensileuse, alors qu'il travaillait dans un champ, situé dans la commune de Saugues, en Haute-Loire. La victime travaillait dans un champ du lieu-dit Servières, lorsqu'elle a constaté un bourrage dans l'ensileuse - machine agricole servant à récolter du fourrage - qu'elle conduisait. L'ouvrier agricole est descendu de l'engin et, pour tenter de localiser puis résoudre le problème, il a glissé sa main dans une trappe de la machine. Son bras a aussitôt été happé, avant d'être arraché, par la puissance de l'ensileuse. Grièvement blessé, il a très vite été pris en charge par les secours, avant d'être hélicoptéré en urgence jusqu'à l'hôpital de Clermont-Ferrand. [Article de France Bleu](#) : à la Tranche-sur-Mer, en Vendée. Vers midi, un technicien d'Enedis a fait une chute de 11 mètres, d'après les pompiers, alors qu'il était en train de travailler sur un poteau électrique. C'était dans le cadre d'un chantier de remplacement de réseau. L'homme, âgé de 57 ans, a été évacué en urgence absolue par l'hélicoptère du Samu 85 jusqu'au CHU de Nantes. [Article de Sud-Ouest](#) : un poids lourd a pris feu sur la route nationale 10, à hauteur de Reignac, dans le Sud-Charente. Son conducteur, grièvement brûlé, a été transporté d'urgence à l'hôpital de Barbezieux (16), a-t-on appris auprès des sapeurs-pompiers de Charente. Le camion s'est embrasé après une collision avec un autre poids lourd bloqué dans des embouteillages dans le sens Bordeaux-Paris. Ces bouchons avaient été causés par un premier accident plus au Nord. [Article de L'Est Républicain](#) : **Accident mortel de travail** : Mardi, en début d'après-midi, les pompiers de Belfort-Nord et le Smur ont été appelés en urgence sur le site Alstom de Belfort après le malaise d'un salarié. Victime d'un arrêt cardiaque, l'homme de 51 ans a été pris en charge et un massage cardiaque a été entrepris à l'arrivée des secours. Mais les efforts des secours pour réanimer cet intérimaire ont été vains. Le décès a été déclaré par le médecin du Smur présent sur place.

Le 16 juin : [Article de Sud-Ouest](#) : Dans au lieu-dit « la Marière », à Nueil-les-Aubiens. Plusieurs bottes de paille de 400 kg seraient tombées d'une hauteur de 6 mètres sur cet éleveur de bovins. À l'arrivée des pompiers, qui sont intervenus vers 12 h 30, l'homme de 54 ans avait déjà été dégagé des ballots. Polytraumatisé, l'agriculteur était en urgence absolue. Il a été transporté en Hélimur au Centre hospitalier universitaire de Poitiers (Vienne). [Article de La Rèp des Pyrénées](#) : Les secours sont intervenus, ce lundi vers 17 heures, au couvent de Simacourbe. Une sœur a été victime d'un accident du travail. Une charge lourde est tombée sur sa jambe, lui occasionnant une fracture ouverte. [Article de Actu Chartre](#) : **Accident mortel de travail** : sur la commune de Gellainville (Eure-et-Loir), dans l'agglomération de Chartres, ce mercredi 16 juin



Du 10 au 17 juin

2021. Le bilan de cet accident de la circulation fait état d'un mort d'après la préfecture d'Eure-et-Loir, il s'agit de la conductrice du bus. L'autocar ne transportait pas de passagers. Au moment de l'accident, le poids lourd était chargé de palettes, qui se sont déversées sur la chaussée.

L'actualité de la semaine

## Noyant-de-Touraine : intoxiquées dans une cuve, trois personnes saines et sauvées

Article de La Nouvelle république, Publié le 13 juin 2021



Trois personnes en détresse dans une cuve ont été transportées en urgence absolue au centre hospitalier Trousseau.

*Les pompiers sont intervenus ce dimanche 13 juin 2021 à Noyant-de-Touraine, près de Sainte-Maure-de-Touraine, pour porter secours à trois personnes en détresse dans une cuve. Intoxiquées avec un solvant, elles ont été transportées à l'hôpital.*

Les pompiers ont porté secours ce dimanche 13 juin 2021 à trois personnes en détresse dans une cuve enterrée dans une maison rue Richelieu, à Noyant-de-Touraine. D'après les premiers éléments, l'accident a eu lieu alors que des travaux d'étanchéité étaient en cours dans cette cuve.

Du 10 au 17 juin

Il s'agirait d'un effet domino : le propriétaire de la maison, voyant que le maçon à l'intérieur de la cuve, s'ouvrant par une petite trappe, ne répondait plus, est descendu à sa rencontre. Avant de s'évanouir à son tour, il a eu le temps de prévenir un voisin. Voisin qui, après avoir alerté les secours, a tenté de secourir les deux victimes sans succès.

Les trois victimes, sorties conscientes de la cuve mais intoxiquées par un solvant, ont été transportées en urgence absolue au centre hospitalier Trousseau à Tours. L'accident a mobilisé 28 sapeurs-pompiers, dont des pompiers spécialisés dans l'intervention sur les risques chimiques, le Smur et la gendarmerie. D'après nos informations, les secours ont relevé au fond de la cuve des valeurs de toxicité au solvant (le xylène) 5 à 10 fois supérieures à la dose mortelle.

D'après le maire de la commune, Théo Champion-Bodin, les victimes ont pu quitter l'hôpital dimanche soir.

## **Mexique** : les corps des sept mineurs ensevelis enfin retrouvés

*Près d'une semaine après la disparition tragique de sept ouvriers dans l'effondrement d'une mine de charbon, les corps ont été retrouvés ce vendredi. Ce genre d'affaire n'étant pas rare dans cette région du Mexique, la découverte des corps a vite pris une dimension nationale : le président l'a suivie de près, afin d'apporter son soutien aux familles des victimes.*





*Article du Dauphiné Libéré, publié le 12 juin 2021*

Il y a une semaine, sept ouvriers s'étaient retrouvés bloqués dans l'effondrement d'une mine de charbon. "Quelques personnes qui étaient en train de travailler dans la mine se sont retrouvées emprisonnées dedans", avait affirmé le secrétariat au Travail local dans un communiqué, précisant que l'accident avait eu lieu dans la municipalité de Muzquiz, dans la région la plus charbonnière du pays, dans l'Etat de Coahuila.

La municipalité de Muzquiz est remplie de mines : elle se situe dans la région la plus charbonnière du pays, l'Etat de Coahuila.

Les ouvriers avaient été ensevelis, selon l'enquête préliminaire, lorsque la mine a été inondée après la rupture d'un barrage. Le président du Mexique, Andres Manuel Lopez Obrador, avait immédiatement tweeté : "Nous sommes attentifs et en coordination avec les autorités municipales ainsi que de l'État. Nous souhaitons que les opérations de sauvetage aboutissent, pour les familles et pour tous". Il a par ailleurs assuré avoir envoyé sur la zone du personnel des secrétariats de la Sécurité, du Travail et de la Protection civile.

Ce vendredi, les autorités ont retrouvé les corps des sept ouvriers, éteignant l'espoir des familles de retrouver des survivants. Le président a présenté ses "condoléances aux familles", et a envoyé des enquêteurs vérifier "si les conditions de sécurité de la mine " étaient respectées.

A Coahuila les accidents miniers mortels ne sont malheureusement pas rares : ils se répètent au fil des ans. Le plus meurtrier est survenu en 2006 lorsqu'une explosion de gaz a coûté la vie à 65 personnes dans la mine de Pasta de Conchos. Les corps des 63 ouvriers décédés n'ont jamais été récupérés malgré les appels répétés des familles aux autorités, désireuses d'offrir une sépulture à leurs défunts ; demande que le président s'est engagé à honorer.

## **Belgique : Deux personnes en danger de mort après avoir respiré du gaz s'échappant d'un tas de lisier à Celles**

*Article de Nord Eclair, Publié le vendredi 11 Juin 2021 à 12h34*

*Ce vendredi matin, deux personnes qui travaillent dans une ferme d'Escanaffles ont respiré du gaz s'échappant du tas de lisier. Les pompiers sont intervenus rapidement mais le pronostic vital des deux personnes est engagé.*





La ferme de l'Officier à la rue du Hêtre à Escanaffles. - B.L.

Deux ouvriers, un homme et une femme, qui travaillaient ont respiré des gaz toxiques en descendant dans la fosse.

Leur pronostic vital est malheureusement engagé. Les services de secours ont conduit les victimes vers les hôpitaux de Tournai et Renaix. La deuxième victime voulait porter secours à la première.

### Les marches du palais

## **Cherbourg** : un ouvrier avait été tué par la chute d'un voilier, prison ferme pour le chef d'entreprise

*Jugé responsable de la mort de l'un de ses ouvriers, écrasé par un voilier en 2018 à Cherbourg, le chef d'entreprise a été condamné à 24 mois de prison dont 9 mois de prison ferme*



*Article de Actu.fr, publié le 08 juin 2021*

C'était le 23 avril 2018. Un salarié de la SARL Ariès qui travaillait avec d'autres collègues au levage d'un voilier de 4,5 t., a été tué sur le coup par la chute du bateau dont une des sangles avait lâché, cisailée par un autre élément du système de levage. Il avait 32 ans.

Un autre salarié, âgé de 31 ans, avait été blessé au bras, à l'épaule et aux jambes. Témoins de ce brutal accident, sept autres salariés en état de choc avaient également été pris en charge.

### **Prévenu d'homicide involontaire**

Ce drame avait été évoqué lors de l'audience correctionnelle du 13 avril dernier : le responsable de la SARL Ariès, 34 ans à l'époque, comparait sous la prévention d'homicide involontaire et de blessures involontaires, à titre personnel et en tant que représentant de l'entreprise, personne morale, justiciables à cause des manquements à la sécurité et à la formation des salariés.

Ce qui était reproché au prévenu : un système de levage qui n'avait pas été vérifié en préalable aux travaux sur le voilier et qui mettait en danger les salariés travaillant sur le chantier, sous le bateau suspendu ; l'utilisation de cordages qui n'étaient pas conçus pour cette opération de levage ; le risque de chute jamais évalué ; le permis de faire faire des travaux à ses salariés sur un site non sécurisé.



Du 10 au 17 juin

Vous êtes le responsable de l'entreprise, et donc de la sécurité. Dans cet événement tragique, le seul responsable, c'est vous.

## 9 mois de prison ferme

L'avocat du chef d'entreprise avait plaidé la relaxe de son client, l'argument étant de dire qu'il ne pouvait être considéré pénalement comme responsable du drame puisqu'il n'y avait pas d'intention de commettre un délit.

Argument écarté par les juges qui ont suivi les réquisitions de la vice-procureur et qui ont condamné le patron à une peine de 24 mois de prison dont 9 mois de prison ferme, aménageable sous la forme d'un contrôle à domicile par bracelet électronique, et à 4 amendes pour un total de 5 000 € avec sursis. Quant à la SARL en tant que personne morale, elle a été condamnée à 30 000 € d'amende et à 6 000 € d'amendes supplémentaires pour mise en danger de ses salariés. La décision du tribunal devra être affichée dans l'entreprise pendant 2 mois.

## Les couleurs de l'égout

# Algues vertes en Bretagne : la veuve du joggeur mort en 2016 témoigne pour la première fois





*En 2016, un homme de 50 ans est mort dans les Côtes-d'Armor alors qu'il faisait un jogging. Selon son épouse, son décès est lié aux algues vertes. Cinq ans après les faits, elle s'est confiée pour la première fois devant une caméra de TF1.*

*Article de LCI, publié le 07 juin 2021*

Roswitha Auffray en est convaincue, la mort de son mari a été causée par les algues vertes. Le 8 septembre 2016, ne voyant pas Jean-René Auffray revenir de son footing, sa famille part à sa recherche. Ils retrouveront le quinquagénaire sans vie, à l'embouchure du Gouessant (Côtes-d'Armor). L'enquête des gendarmes conclut alors à un arrêt cardiaque. Une version que conteste son épouse. Selon elle, son époux aurait glissé dans la vase et serait décédé après avoir inhalé un gaz toxique dégagé par les algues vertes.

Le corps du joggeur a été retrouvé allongé face contre terre, le visage dans la vase. Mais le drame s'est produit dans une zone où 36 sangliers avaient été retrouvés morts à l'été 2011, à un moment où les dépôts d'algues vertes étaient importants dans cette zone. Pour Roswitha, cela ne fait aucun doute. *"Je pense que ce serait bien de mettre un panneau ici pour dire : 'Attention, ne vous approchez pas trop. Si vous marchez dans la vase, vous pouvez crever une poche de gaz toxique qui pourrait être mortel"*, soutient aujourd'hui la veuve, qui se bat afin d'éviter un nouveau drame.

*« On ne lutte pas contre le monde agricole et les paysans. Nous voulons au contraire les aider » - Alain Bonnec, président de l'association Eau et rivières de Bretagne*

Les associations de protection de l'environnement multiplient les alertes. Vendredi 4 juin, une décision de justice est allée dans leur sens. Le préfet de Bretagne a désormais quatre mois pour prendre des mesures concrètes afin de lutter contre le phénomène des algues vertes. Une victoire qui est d'abord symbolique. *"La victoire n'aura lieu que lorsque le phénomène aura définitivement disparu de nos plages. Je dirais plutôt qu'il s'agit d'une étape"*, nuance Jean Hascoet, président de l'association "Baie de Douarnenez Environnement"

L'origine de ces marées vertes est pourtant bien connue : ces algues se nourrissent d'apports en nitrate présent dans les engrais et les déjections d'animaux d'élevage. Les militants écologistes aimeraient qu'il y ait davantage de contrôle des épandages et qu'on limite la taille des troupeaux. Aujourd'hui, il n'y a aucune réglementation pour encadrer l'extension des exploitations. *"On ne lutte pas contre le monde agricole et les paysans. Nous voulons au contraire les aider à sortir de ce modèle agricole industriel devenu majoritaire en Bretagne"*, souligne Alain Bonnec, président de l'association "Eau et rivières de Bretagne".

Le mois dernier, un rapport du Sénat pointait du doigt le manque d'ambitions et la lenteur des politiques de lutte contre les algues vertes. *"Les résultats obtenus au terme de près de vingt*

Du 10 au 17 juin

ans de politique de lutte contre les marées vertes en Bretagne (...) sont réels mais ne sont pas à la hauteur des enjeux", fustigent les auteurs de ce rapport. D'autant que le phénomène s'intensifie. Ces marées vertes s'étendent parfois sur plusieurs hectares à la ronde. Le phénomène touche tout particulièrement le Finistère et les Côtes-d'Armor. D'ailleurs, cette année, les algues vertes sont apparues dès le mois d'avril, bien plus tôt que d'habitude.

## L'Europe attaque la France pour rejet d'eaux usées insuffisamment traitées

*Une centaine de villes françaises de plus de 2.000 habitants rejettent des eaux usées non conformes à la directive européenne. Leur assainissement n'ayant pas été mis en conformité malgré les demandes de la Commission européenne, cette dernière a saisi la Cour de Justice.*



*Selon le rapport publié par la Commission européenne en septembre 2020, en 2016 l'Allemagne atteignait 100 % de conformité pour la collecte et le traitement de ses eaux usées et le Royaume-Uni 96 %, contre seulement 85 % pour la France. (iStock)*

Article des Echos, Publié le 10 juin 2021

Pas de sursis avec la crise sanitaire. La Commission européenne sommait depuis longtemps la France d'améliorer l'assainissement de ses eaux usées rejetées, elle ne l'a pas fait, la sanction est tombée : « La Commission européenne a décidé de saisir la Cour de justice d'un recours contre la France pour non-respect des exigences de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires » de 1991, a indiqué mercredi la Commission.

La Commission avait adressé une lettre de mise en demeure aux autorités françaises en octobre 2017, puis un avis motivé en mai 2020. Mercredi, elle a rappelé que « la directive impose aux Etats membres de veiller à ce que les agglomérations (villes, métropoles, localités) collectent et traitent convenablement leurs eaux urbaines résiduaires ».





## Vingt ans de retard

Or cela fait plus de vingt ans que la France doit mettre en conformité son système d'assainissement. Elle devait le faire pour fin 2000. Faute d'avoir une collecte et un traitement des eaux usées suffisants dans toutes ses agglomérations de plus de 15.000 habitants, elle avait déjà écopé d'un avertissement en 2004, et la Cour de Justice avait constaté ses manquements en 2013. A l'époque il n'y avait pas eu d'amende, cette fois, la récidive pourrait être sanctionnée.

Le problème, aujourd'hui, se pose pour « plus de 100 agglomérations de plus de 2.000 habitants », a précisé la Commission - sans en donner la liste. Les eaux usées collectées n'y sont pas assez traitées ou sont non conformes aux critères de la directive. De surcroît, quinze de ces agglomérations ne satisfont pas non plus aux exigences de protection des zones sensibles.

## Prolifération d'algues

Dans les zones sensibles, les eaux usées devraient être davantage traitées avant rejet car elles « contiennent également des nutriments, tels que l'azote et le phosphore, susceptibles de nuire aux réserves d'eau douce et au milieu marin en favorisant la prolifération d'algues qui étouffent les autres formes de vie, un phénomène appelé eutrophisation », rappelle Bruxelles.

Si la France est capable de conduire des expériences pilotes sophistiquées dans la réutilisation des eaux usées, elle est à la traîne pour l'assainissement de tous les jours. Le résultat d'un sous-investissement chronique. Selon le rapport publié par la Commission en septembre 2020, l'Allemagne atteignait 100 % de conformité en 2016 pour la collecte et le traitement de ses eaux usées et le Royaume-Uni 96 %, contre seulement 85 % pour la France.

Seul motif de consolation, l'Hexagone se classe encore loin devant l'Espagne et l'Italie, qui n'affichent respectivement que 78 % et 48 % de conformité. En 2018, ces deux pays ont écopé respectivement d'amendes de 46 et 25 millions d'euros, ainsi que d'astreintes pour chaque nouveau semestre de retard dans la mise en conformité.

## Facture d'eau

La difficulté est de financer la modernisation des stations d'épuration, qui relèvent des collectivités locales. Le principe est que « l'eau paie l'eau », et la facture d'eau est censée financer les besoins locaux de potabilisation et d'assainissement. Mais le prix de l'eau est un

Du 10 au 17 juin

sujet sensible pour les élus locaux, qui peuvent rechigner à l'accroître. L'Hexagone a un prix de l'eau (potable comme assainissement) inférieur à la moyenne européenne.

Au total, en 2016, les Etats membres estimaient collectivement le total des investissements nécessaires pour garantir le respect de la directive à 229 milliards d'euros, dont 166 milliards d'euros de travaux dans les stations d'épuration et 63 milliards sur les systèmes de collecte.

## Contactez-nous

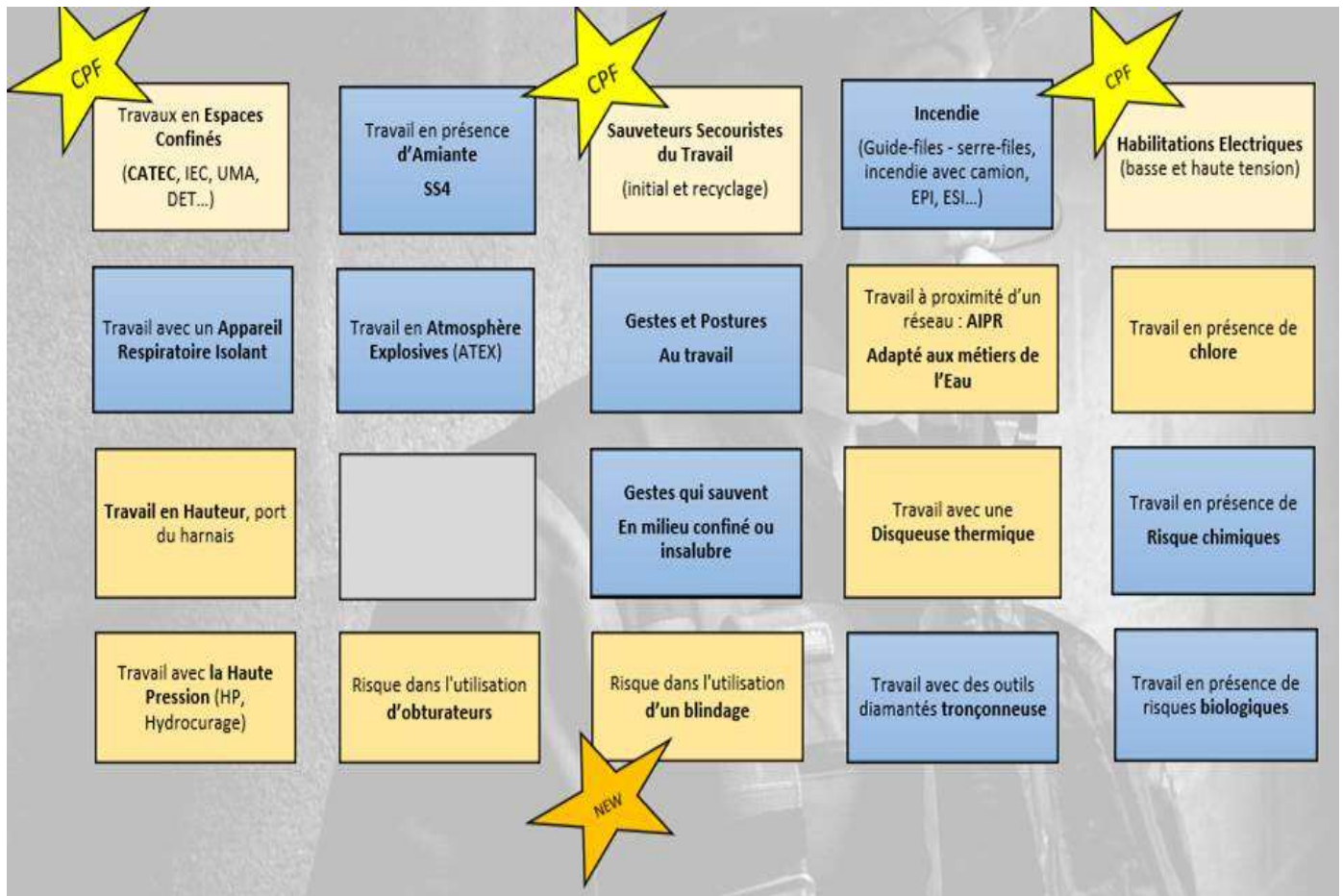
<https://mayday-formation.com/>

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

## Téléphone

03.44.65.08.00

06.34.36.09.00



<p><b>CPF</b></p> <p>Travaux en Espaces Confinés (CATEC, IEC, UMA, DET...)</p>	<p>Travail en présence d'Amiante SS4</p>	<p><b>CPF</b></p> <p>Sauveteurs Secouristes du Travail (initial et recyclage)</p>	<p><b>Incendie</b> (Guide-files - serre-files, incendie avec camion, EPI, ESI...)</p>	<p><b>CPF</b></p> <p>Habilitations Electriques (basse et haute tension)</p>
<p>Travail avec un Appareil Respiratoire Isolant</p>	<p>Travail en Atmosphère Explosives (ATEX)</p>	<p>Gestes et Postures Au travail</p>	<p>Travail à proximité d'un réseau : AIPR Adapté aux métiers de l'Eau</p>	<p>Travail en présence de chlore</p>
<p>Travail en Hauteur, port du harnais</p>		<p>Gestes qui sauvent En milieu confiné ou insalubre</p>	<p>Travail avec une Disqueuse thermique</p>	<p>Travail en présence de Risque chimiques</p>
<p>Travail avec la Haute Pression (HP, Hydrocurage)</p>	<p>Risque dans l'utilisation d'obturateurs</p>	<p>Risque dans l'utilisation d'un blindage</p>	<p>Travail avec des outils diamantés tronçonneuse</p>	<p>Travail en présence de risques biologiques</p>